



Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris le 23 mars 2020

Monsieur le Ministre,

Les personnels montrent leur engagement pour accueillir dans les écoles les enfants de soignant-es, assurer les fonctions techniques et administratives qui requièrent impérativement leur présence sur site et maintenir une activité scolaire. Leur protection est nécessaire. Nous exigeons que les mesures de protection et d'hygiène soient appliquées, que du matériel (masque, gel hydroalcoolique, serviette à usage unique...) soit systématiquement fourni dans les écoles, établissements et services. Dans de trop nombreuses situations ce n'est pas le cas.

Les consignes gouvernementales demandent expressément de rester confiné-es et de télé-travailler. Or nous constatons que les fonctionnaires de l'Éducation nationale sont l'objet de demandes croissantes qui contreviennent à ce principe de confinement, appuyées désormais sur votre demande d'utilisation étendue du « motif familial impérieux » pour récupérer des supports de travail pour les élèves. Aucun personnel, aucune famille ne peut être sommé de déroger au confinement, sauf absolue nécessité justifiée par l'organisation concrète de la continuité du service ou pour l'organisation de l'accueil des enfants de soignant-es.

Nous vous demandons également d'indiquer clairement aux autorités rectores, que les déplacements doivent être réduits à l'essentiel, qu'à l'exception des personnels volontaires pour assurer l'accueil des enfants de soignant-es et l'organisation de la continuité du service, il convient de ne pas se rendre sur son lieu de travail. Tous les moyens doivent pouvoir être donnés aux personnels afin d'assurer à distance les missions absolument indispensables.

La priorité aujourd'hui doit être sanitaire. Il est inacceptable que vous demandiez aux chefs d'établissement, aux directeurs d'école, aux IEN et aux DASEN de signer des attestations de déplacement dérogatoire destinées aux parents d'élèves.

.../...

Les personnels de tous les métiers de l'éducation ont fait preuve de la plus grande responsabilité et de professionnalisme. Les enseignant-es, particulièrement, ont mis tout en œuvre pour maintenir le lien avec leurs élèves sans en oublier. Il faut leur faire confiance. Il faut aussi rester modestes et vigilants, et ne pas creuser les inégalités entre nos élèves. L'urgence n'est pas dans l'avancement du programme mais dans le maintien pour tous les élèves d'un lien avec les apprentissages, dans le respect de la protection dues aux agent-es. La poursuite du lien entre les professionnels et les familles n'est pas sans difficulté : inégalités entre les familles liées aux conditions matérielles d'existence, difficultés à s'organiser pour le travail des enfants à la maison. Nos organisations demandent que le ministère cesse d'évoquer une "continuité pédagogique" dont il laisse entendre qu'elle pourrait remplacer l'enseignement en présentiel.

L'engagement dont les personnels ne cessent de témoigner sera, dans des conditions retrouvées de sureté sanitaire, et comme à l'accoutumée, mis au profit de tous nos élèves.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.